



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 30 août 2021

Saisie exceptionnelle de près de 700 kilos de pollen de cannabis par la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) et la brigade des douanes de Bourges.

Le 20 août 2021 vers 18 heures, les agents de la brigade des douanes de Bourges, sont informés par les services de la DNRED qu'un véhicule est susceptible de remonter d'Espagne vers la région parisienne sur l'autoroute A20, chargé de produits stupéfiants.

Les agents de la brigade des douanes de Bourges, en collaboration avec ceux de la DNRED, mettent alors en place un dispositif d'interception conjoint, au péage de Vierzon-Centre.

Le véhicule est intercepté par les douaniers vers 23 heures. À l'intérieur du véhicule, les agents constatent la présence de 23 sacs de sport qui après pesée révéleront contenir 684.929 grammes de pollen de cannabis, représentant une valeur de 6.849.290 € sur le marché de la revente de stupéfiants au détail.

À l'issue des premières investigations, l'instruction de cette affaire a été confiée à la JIRS de Paris.

POUR ALLER PLUS LOIN

Lien vers l'album photo : <https://www.flickr.com/photos/douanefrance/sets/72157719730680678/>

Direction générale des douanes et droits indirects - Bureau de la Communication

Contact presse : Bureau de la communication : 01 57 53 43 18 – presse@douane.finances.gouv.fr